



Compte-rendu du comité « Vie du Village » Réunion du jeudi 6 octobre 2016

Présents : M^{mes} BEGIN-CLAUDET, COQUET, HISSBACH, PELOT – MM. BLAISE, BRUGERE, DAUDON, GUYÉNOT, LACROIX, PETIT et VUILLEMIN.

Accueil de Dominique BEGIN-CLAUDET, Maire de Daix qui, en préalable à cette réunion rappelle les nouvelles normes de sécurité imposées dorénavant par la Préfecture et présentation de l'ordre du jour par M. VUILLEMIN.

Ordre du jour

- Retour sur l'organisation de la fête nationale du 13 juillet
- Réception des nouveaux habitants le 24 novembre
- Téléthon le 3 décembre
- Questions diverses

Organisation de la fête nationale le 13 juillet

Nous avons accueilli 360 personnes. La soirée était animée par le groupe « Les Tontons Bringueurs ». La structure gonflable de 24m de long mise à la disposition des enfants a été un franc succès. Comme l'année dernière, nous avons retenu les services d'une maquilleuse pour enfants et d'un circuit de mini-voitures électriques.

L'apéritif (kir accompagné de gougères) a été préparé et servi par les membres présents du comité Vie du Village. Le repas (jambon persillé, pavé de Charollais, tarte aux pommes) a été apprécié par tous, tant esthétiquement que gustativement.

Les membres du comité Vie du Village et du Conseil municipal ont participé au service en salle.

L'Association des Parents d'élèves et Happy Daix n'ayant pas souhaité renouveler la vente de pâtisseries et de boissons cette année, les pâtisseries ont été offertes par la Municipalité et la totalité des boissons vendue par le Football Club de Daix.

Les lampions traditionnels ont été cette année remplacés par des flambeaux électriques aux couleurs nationales.

Enfin, réussite, mais cela devient une habitude, du feu d'artifices tiré par l'équipe Pyragric.

Réception des nouveaux habitants du 24 novembre

Toutes les associations sont invitées à venir présenter leurs activités. Pour permettre aux organisateurs de préparer cette réception, il est demandé aux associations de préciser le nombre de participants à cette soirée.

Téléthon du 3 décembre

Les membres présents constatent une diminution régulière des participants à cette manifestation. Ils souhaitent malgré tout la renouveler cette année. Pas de changement de programme :

- Café et viennoiseries d'accueil offerts par les Amis du Saint Laurent
- Marche gourmande le matin avec 1^{ère} pause offerte par le CCAS et 2^{ème} pause restant à définir.
- Puis repas (apéritif offert et servi par le comité de Jumelage, choucroute préparée par le comité Vie du Village, boissons servies par le Football Club de Daix).
- Marche gourmande l'après midi. Pause : pâtisseries offertes par Happy Daix, boissons par le CCAS. Pot de fin de journée sera offert par l'APCSD.

Les tarifs restent les mêmes que les années précédentes : mise minimum de 18€ pour les marches OU le repas et 25 € pour les marches ET le repas. L'intégralité des bénéfices dégagés lors de cette manifestation sera reversée à l'AFM Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.